



Groupe de travail n° 3.2 – Formes de l'action culturelle

COMPTE RENDU DE RÉUNION N°1

Mardi 10 février 2026 de 14h30 à 16h30

Présents : Marion Carrot, Alexis David, Alice Guilbaud, Corinne Japin, Juliette Laroche, Anne Legoff, Eric Mallet, Alexandra Marchal, Joseph Minster, Frédérique Oraison, Charlotte van der Werf, Marie Villequey, Fabrice Zavaglia.

Résumé des échanges autour des problématiques du chantier et de la note de synthèse

Les échanges s'organisent autour de quatre grands axes : transmission publique, partenariats, adaptation aux évolutions des pratiques et lien social. Ces thématiques, issues des remontées mails préalables, ont été approfondies collectivement, révélant des tensions et des opportunités pour penser les formes de l'action culturelle consacrée à l'audiovisuel en bibliothèque.

L'un des grands enjeux concerne l'évolution des collections et des pratiques des usagers : les collections de DVD sont encore empruntées mais se renouvellent moins (budgets d'acquisition en baisse, titres qui ne sortent pas sur ce support), au profit de contenus immatériels via des plateformes de VOD en bouquet, limitant le choix et l'édition des œuvres par les bibliothécaires. Cela pose la question des stratégies à adopter pour faire exister ces ressources numériques à travers l'action culturelle, au-delà du prêt individuel. Les bibliothèques doivent repenser la médiation distinctive : projections vidéo, accompagnement de séance, échanges post-visionnage, valorisant l'appropriation collective des œuvres. Des exemples concrets sont évoqués, comme les soirées séries Netflix à Puteaux (bandes-annonces + débats), déconnectées des collections physiques mais ancrées dans le lien social.

La question de la légitimité des bibliothèques face aux acteurs spécialisés est un point récurrent des discussions : la reconnaissance de leur rôle par les cinémas n'est pas toujours évidente, de même que par les associations d'éducation à l'image et les pôles régionaux. Si les supports physiques disparaissent progressivement, qu'est-ce qui distinguera la bibliothèque des autres acteurs de l'EAC ? Sa gratuité, son universalité et son ouverture à tous la singularisent par rapport aux propositions des associations ou des salles de cinéma. Des complémentarités émergent : invitations au sein de comités d'organisation et de sélection d'œuvres pour le dispositif Collège au cinéma, partenariats SMAC (ciné-concerts), actions communes avec des centres culturels... Mais des silos persistent par rapport à l'éducation populaire et le champ social. Le CNC souligne l'apport essentiel des bibliothèques pour les films aux formats moins conventionnels, non diffusés en salle de cinéma, nécessitant des prescripteurs : c'est un potentiel à développer.

L'adaptation aux changements culturels est "l'éléphant dans la pièce" : plateformes et séries transforment les pratiques, faisant des cinémas des partenaires parmi d'autres au sein d'une offre foisonnante. Il faut parvenir à diversifier les pratiques au-delà de la proposition de projections et de la participation à des manifestations comme le mois du film documentaire : manifestations nationales (Fête du court métrage, Fête du film d'animation, Mycéliades) comme base accessible. Le « faire » (écrire des scénarios, critiquer, programmer, créer) émerge comme pivot, là où l'action culturelle reste encore trop centrée aujourd'hui sur le « voir ». L'articulation est ici poreuse avec le chantier 3.3 (création numérique, jeux vidéo, VR), mais difficile à installer dans les usages bibliothécaires. Le plan national pour l'éducation à l'image initié par Edouard Geffray et porté par le CNC (15 mesures, novembre 2025) pousse l'articulation du « voir » et du « faire », avec des idées innovantes et la mise en avant de dispositifs (écriture scénaristique, ambassadeurs jeunes), qui peuvent servir de source d'inspiration aux bibliothèques.

La connaissance des publics reste lacunaire : au-delà des adhérents, comment bien cerner les attentes et les pratiques des non-usagers (territoires ruraux vs. urbains, âges variés) ? On peut identifier ici un besoin d'outils partagés (sondages communs, déconstruction de la communication...). Mais les disparités locales compliquent l'analyse. L'action culturelle des médiathèques doit mobiliser différents acteurs via un dialogue avec le service public, incluant l'EAC scolaire/hors-scolaire, et parvenir à articuler différentes formes de propositions.

Les objectifs prioritaires

Les objectifs du GT 3.2 retenus sont articulés autour de 4 grands axes : **renforcer l'advocacy et la légitimation des bibliothèques, cartographier les réseaux et ressources de médiation, diversifier les formats d'action culturelle, et développer la participation usagers.**

1. Renforcer l'advocacy et la légitimation des bibliothèques

- **Lister les spécificités et les avantages distinctifs** des médiathèques par rapport aux autres acteurs du cinéma (gratuité universelle, médiation par l'échange post-visionnage, indépendance vis-à-vis de la filière cinéma...).

- **Installer les bibliothèques comme partenaires légitimes et incontournables** des actions culturelles audiovisuelles, en produisant des arguments concrets à valoriser auprès des élus et des hiérarchies.
- **Identifier les apports possibles des bibliothèques pour l'EMI et l'EAC** afin de les positionner comme des acteurs et des centres de ressources importants pour ces sujets.

2. Cartographier les réseaux et les ressources de médiation

- **Établir un annuaire des interlocuteurs et des ressources dédiées à la médiation cinéma et audiovisuelle**, pour accroître la visibilité des acteurs et faciliter les coopérations, en s'appuyant sur les bases existantes (livret CNC, Passeurs d'images et pôles régionaux).
- **Établir un annuaire des manifestations nationales** (Fête du court métrage, Fête du cinéma d'animation, Mycéliades, Yeux Doc) **et régionales** (festivals, avec projections décentralisées, par ex) auxquelles peuvent prendre part les bibliothèques. Préciser, pour chaque manifestation, les niveaux d'engagement nécessaires en termes de temps et de budget.
- Identifier les dialogues possibles des bibliothèques avec les salles de cinéma.

3. Diversifier les formats de l'action culturelle

- **Produire un court recueil d'initiatives marquantes** (communautés cinéphiles, actions hybrides, etc...).
- **Proposer une maquette de « médiation à 360° »** pour identifier des moyens de diversifier les animations au-delà de la participation à des manifestations existantes et des projections classiques, et d'articuler différents types de médiations entre elles.
- **Imaginer un dispositif « clés en main » d'expositions itinérantes** combinées à des propositions de projections, de débats et d'actions d'EMI, adaptées pour des établissements de petites tailles ou de taille intermédiaire, qui puissent être louées / empruntées par les établissements.

4. Développer une culture participative

- **Identifier les bonnes pratiques pour l'inclusion du public**, de la conception des actions à leur visibilité dans l'espace public.
- Proposer quelques questions ciblées pour nourrir l'enquête décennale du ministère de la Culture sur les bibliothèques territoriales, permettant d'en savoir plus sur les attentes des usagers et des publics éloignés des bibliothèques.

Auditions prévues

Pour la suite du chantier, une série d'auditions d'acteurs institutionnels et économiques est prévue pour éclairer ces problématiques et nourrir les scénarios à construire.

Ces auditions seront menées par le ministère de la Culture (SLL) et Images en bibliothèques, avec la participation de représentants volontaires du groupe de travail, et feront l'objet de comptes rendus détaillés qui serviront de base au travail de modélisation des scénarios et de formulation des recommandations finales lors des prochaines réunions du GT3.2.

Voici la liste de questions préparées par les membres du GT pour les auditions, susceptible de servir de canevas commun pour l'ensemble des auditionnés, afin de pouvoir identifier des lignes de convergences et de fractures parmi les réponses qui seront apportées.

1. Renforcer l'advocacy et la légitimation des bibliothèques

- En quoi les bibliothèques sont-elles légitimes pour proposer des actions culturelles autour de l'audiovisuel ?
- Quels sont pour vous les avantages propres aux bibliothèques pour mener des actions culturelles en lien avec l'audiovisuel ?
- Comment voyez-vous la place des bibliothèques dans la médiation autour de l'audiovisuel ? Quelles sont selon vous leurs missions ?
- Dans quelles mesures considérez-vous les bibliothèques comme des partenaires essentiels ? Comment envisagez-vous un partenariat idéal avec une bibliothèque ?
- Quels sont pour vous les critères pour une action culturelle de qualité ?
- Comment une collaboration ou un partenariat pourraient-ils se mettre en place avec les secteurs cinéma des bibliothèques ? Comment voyez-vous la complémentarité programmation, logistique ?
- Que peut apporter la bibliothèque dans les actions d'éducation à l'image que ne peuvent pas apporter d'autres structures ?
- Comment articuler identités et partenariats territoriaux entre bibliothèques, cinémas et associations (sans concurrence) ?
- Quel rôle peut/doit jouer la bibliothèque dans la valorisation des œuvres de vos catalogues et quelle action culturelle peut permettre d'accompagner cette valorisation ?
- Quels partenariats vous semblent intéressants à mettre en œuvre pour faciliter l'accès des bibliothèques aux œuvres ?

2. Cartographier les réseaux et ressources de médiation

- Quels exemples pourriez-vous donner de structures partenariales élaborées pour mettre en place des actions culturelles (autour du cinéma ou autre) ?
- Quels sont à vos yeux les dispositifs incontournables de soutien aux actions culturelles en lien avec l'audiovisuel, dans lesquels des bibliothèques pourraient s'inscrire ? Pour quels publics ?

- Existe-t-il à votre connaissance des dispositifs propres à une région ; qui accompagneraient des actions culturelles liées à l’audiovisuel, et que vous jugeriez particulièrement intéressantes ?
- Quel matériel et quelles ressources mettez-vous à disposition de votre réseau pour mener des actions culturelles ?
- Quelles formations proposez-vous à vos agent-es pour mener des actions culturelles autour du cinéma ?
- Quels sont les partenariats possibles hors spécialiste du cinéma ?
- Comment les bibliothèques peuvent-elles s’inscrire dans la réforme de l’éducation aux images en temps scolaire, actuellement en cours depuis le rapport Geffray ?
- Comment mettre en place des temps de rencontre entre professionnels de l'image en médiathèque pour des temps d'échanges de pratiques et d'animations (ACIM et les rencontres nationales) ?

3. Diversifier les formats d’action culturelle

- Quelles formes d'actions culturelles mettez-vous en place ou soutenez-vous ?
- Quelles sont les actions qui ont le plus de succès auprès de vos usagers ?
- Dans quels espaces et quelles temporalités déployez-vous en priorité vos actions culturelles autour du cinéma ? (salle de cinéma hors établissement, auditorium dans l’établissement, dans les espaces de lecture, hors ouverture ou durant l’ouverture au public, soirées... ?)
- (ADBU) Quels types d’actions culturelles mettez-vous en place en BU ?
- Comment valoriser les offres numériques en médiathèque et sur nos réseaux, site internet ?
- Comment valoriser faire le lien avec les offres numériques des bibliothèques et actions culturelles ?
- Comment diffuser in situ des offres numériques, hors du prix public Les yeux doc ?
- Connaissez-vous les réseaux associatifs ou des structures locales spécialisées dans l’éducation au cinéma et à l’image (hors cinéma et festivals) ?
- Êtes-vous amenés à proposer des actions pour des élèves en temps scolaire, le cas contraire souhaiteriez-vous davantage travailler sur des actions en temps scolaire ?
- Comment intégrer temps scolaire/hors-scolaire (EAC, Collège au cinéma, Lycéens au cinéma) dans les partenariats ?

4. Développer la participation usagers via retours d’expérience

- Quelles stratégies mettez-vous en place pour attirer le public ?
- Quelles actions mettez-vous en place pour toucher les publics non usagers ?
- À quel public vous adressez-vous et quelles initiatives mettez-vous en place pour aller vers les publics ?
- Quels retours des participant-es avez-vous sur les ateliers / actions menées ?
- Avez-vous connaissance d’actions inspirantes qui ont pris en compte les attentes des publics ?
- Existe-t-il des actions inspirantes qui vous ont enthousiasmé, et qui mériteraient à vos yeux d’être partagées auprès des bibliothèques ?

- Proposez-vous des actions sous forme participative ? Lesquelles ? Comment ?
- Connaissez-vous des médiathèques ou réseaux de médiathèques, qui mobilisent un groupe d'habitants ou d'utilisateurs, pour concevoir ou mettre en œuvre une programmation culturelle en matière audiovisuelle ?
- Quels préjugés identifiez-vous chez les bibliothécaires, à déconstruire éventuellement, concernant les pratiques culturelles audiovisuelles de la population ?
- Que pensez-vous de l'idée de « passer d'une logique de l'offre à une logique d'accompagnement des pratiques » ?
- Comment les médiathèques peuvent-elles selon vous accompagner l'esprit critique par leur offre d'action culturelle et pédagogique liée à l'audiovisuel ?
- Avez-vous des souvenirs d'actions originales en tant que partenaire ou en tant que public ? Comment allez-vous à la rencontre de publics qui ne viennent pas vers vous ?
- Comment mieux connaître les attentes des populations (outils partagés, déconstruction communication, disparités territoriales) ?